

L A P A I X

ORGANE DES INTERETS DE LA REGION DU LAC MEGANTIC

G. A. CODÈRE

Directeur-Propriétaire.

Abonnement: \$1 par an

RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

RUE THIBODEAU - - LAC MEGANTIC

Téléphone: No. 3

H. ROULLAUD

Rédacteur-en-Chef.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs de ne pas attribuer à une erreur la pagination inusitée que nous donnons à notre journal.

Dorénavant, la page 1 se trouvera à la place de la page 4; la page 2 à la place de la page 1, la page 3 à la place de la page 2 et la page 4 à la place de la page 3.

Le pli, ou dos du journal, qui est généralement à la main gauche du lecteur sera donc à sa main droite. Au lieu d'ouvrir le journal pour passer à la page 2, il n'aura qu'à le retourner. Pour prendre connaissance des pages 3 et 4, il ouvrira le journal et pourra embrasser ces deux pages d'un seul coup d'œil.

Cette modification, qui ne fait que déranger sans inconvénient une vieille habitude, nous permet d'abréger notablement le travail de la mise en pages et de pouvoir insérer les dernières nouvelles cinq minutes avant le tirage.

Nous espérons que nos lecteurs faciliteront notre tâche difficile en accueillant bien cette innovation.

PROH PUDOR!

Contrairement à la loi philosophique qui veut que la même cause ne puisse produire deux effets différents, la grave maladie d'Edouard VII a fait gémir certains de ses sujets alors qu'elle en réjouissait intimement un grand nombre d'autres.

Les armoyers étaient les actionnaires des compagnies d'assurances qui avaient garanti la vie du Roi jusqu'au 30 juin 1902 inclusivement. Les jubilants étaient les porteurs de polices émises par ces compagnies.

Le chiffre connu, avoué, de ces assurances immorales, atteint \$25,000,000! Sans compter les opérations de même nature qui n'ont pas été révélées.

Les personnes que la plus simple probité morale rend candides, se demandent comment il se fait que tant de gens aient assuré la vie du Roi à leur profit. Pourquoi? Dans quel but? A quels risques étaient exposés la majorité des assurés?

Mais à aucun, mes bons amis. Seulement, sachant que la vie des monarches, toujours menacée par les complots des anarchistes, l'est bien davantage encore lorsqu'une manifestation houleuse met ces augustes personnages à la portée d'un coup de main audacieux, ils ont songé à tirer parti des dangers réels ou fictifs auxquels le Roi serait exposé pendant les fêtes de son couronnement. Le plus récent exemple de ces dangers nous est fourni par l'assassinat du président McKinley, en septembre dernier.

De là ces opérations, irrespectueuses et louches, qui ne sont autre chose que des paris, mentalement formulés en ces termes:

—Je parie que le Roi sera poignardé, mitraillé, ou écrabouillé par une bombe, avant, pendant

ou immédiatement après son couronnement.

A quoi les compagnies d'assurances répondaient:

—Tenu. Je parie qu'il s'en tirera sain et sauf.

Et les paris les plus disproportionnés étaient légalisés par la forme qu'ils affectaient: une bénigne assurance.

De l'opération elle-même nous ne dirons qu'un mot: elle est inconvenante.

Des conséquences qu'elle pouvait entraîner, il y a plus à dire.

D'abord, le fait de tirer de gros bénéfices de la mort d'un homme, porte nécessairement, fatalement, ceux qui doivent les encaisser à désirer le trépas de cet homme, fût-il roi ou berger. Ceux qui s'en rapportent au hasard pour la réalisation de leurs vœux secrets, sont toujours prêts à donner une aide utile à ce hasard; de sorte qu'on peut supposer, sans témérité, que quelques-uns des assurés pouvaient avoir soudoyé des bandits pour immoler le Roi à leur cupidité.

Ceci n'est qu'une hypothèse, il est vrai, mais qui oserait soutenir que des complots de cette nature n'ont pas été tramés?

Les compagnies d'assurances, par contre, faisaient des vœux pour que le Roi sortit intact de cette épreuve, mais ces vœux n'avaient pas plus de puissance que de simples désirs dont rien n'est capable d'assurer l'accomplissement.

Le premier, le plus gros, le plus terrible résultat de ces jeux d'argent, était donc une sérieuse provocation à l'assassinat du Roi.

Le second résultat devait être une duperie, car les compagnies, en cas de décès du Roi, n'auraient certainement pas payé les primes promises. Ou elles se seraient retranchées derrière l'immoralité du contrat; ou elles auraient fait faillite, au grand dam de leurs souscripteurs réguliers.

On est d'autant plus fondé à croire que cette dernière manœuvre aurait été accomplie, que les compagnies ont poussé de hauts cris en apprenant la maladie du Roi, et qu'elles ont lancé à travers le monde l'annonce de leur ruine certaine, si elles devaient payer les primes pour lesquelles elles s'étaient engagées. De toute façon, une perturbation profonde aurait eu lieu dans les cercles financiers si le roi d'Angleterre était mort avant l'expiration du 30 juin.

Ces combinaisons, ces jeux du sort bien autrement démoralisants que les loteries, devraient être sévèrement interdits au nom de la morale publique.

Quant à nous, nous mettons dans le même panier, dans la même hotte, les assureurs et les assurés. Les premiers sont des aigrefins; les seconds, des imbéciles ou des canailles.

C'est le moment de pousser à leurs oreilles le cri d'indignation des Anglais: "Proh pudor!"

FRATERNITÉ.

Voici le texte de la délicate allocution de M. le Consul général de France, présentant aux invités du banquet de l'Université Laval, à Québec, l'envoyé officiel des Universités de France.

La mission que m'est dévolue est très simple et très agréable. J'ai à présenter d'une manière formelle, à votre Université, jeune aujourd'hui de cinquante ans, le représentant envoyé auprès d'elle par l'Université de France, vieille, si l'on remonte à ses origines, de sept centaines d'années.

Voilà votre Université canadienne, l'envoyé que je nomme pas encore, est chargé d'apporter de la part des Universités françaises un salut cordial, un salut où il entre de la sympathie, de l'estime, du respect, mais aussi, mais surtout, ce que je ne sais quoi d'exquis et d'indéfinissable qui ne se trouve, si je l'ose dire, que dans un baiser d'affection maternelle. Que si cette expression cause de la surprise, sachez que l'idée de tendresse qu'elle inclut, je ne fais que l'emprunter à la lettre par laquelle, il y a peu de temps, le Recteur aimé de cette maison m'entretenait de son vif désir de voir l'Université de France participer, au moyen d'une représentation directe, aux fêtes de votre Jubilé. "C'est la mère, écrivait-il, qui viendrait dire à sa fille, qu'elle est contente d'elle; c'est la vieille France qui viendrait encourager, féliciter des enfants qui n'ont jamais cessé de l'aimer."

Des sentiments si délicats et d'une sincérité si éloquente, ne pouvaient manquer de toucher des cœurs français. La lettre qui en contient l'expression a été communiquée à Paris; si c'est une indiscrétion, celui qui s'en est rendu coupable ne songe même pas à s'en repentir. Cette lettre a passé sous les yeux du ministre des Affaires Étrangères et du ministre de l'Instruction Publique. L'effet en fut irrésistible. Tout de suite l'envoi d'un délégué spécial à Québec a été décidé. Et, afin de donner à cet acte de courtoisie, à ce témoignage de bonne amitié, la signification la plus ample, le choix du gouvernement s'est porté sur un des membres les plus distingués de notre enseignement supérieur, sur un des maîtres qui honorent le plus par leur vie et par leurs travaux, et sont dès lors particulièrement à même de le faire comprendre et de le faire aimer.

Ce maître est là, devant vous. Ce qu'il ressent, ce qu'il pense, depuis trois jours qu'il a pris contact avec cette terre canadienne, si douce en cette saison, et si riche en tous temps de poésie et de souvenirs, je n'ai pas à vous l'apprendre. Il vous le dira lui-même. Ce que je sais, c'est qu'il se réjouit du mandat dont il est investi. Il est fier, très fier de venir à vous comme une sorte d'"envoyé extraordinaire" auprès d'une grande puissance — d'une grande puissance morale — et l'Université Laval ne serait rien si elle n'était pas cela. Elle est un sanctuaire, elle est une citadelle; l'antique foi religieuse s'y réchauffe, l'esprit national s'y fortifie. Ici s'élabore l'avenir.

Héritière d'un passé commun, ardente à perpétuer l'œuvre des ancêtres, comment cette Université ne serait-elle pas chère à la France et à tous ceux qui ont au cœur l'amour de tout ce qui fut son histoire.

Ma mission est remplie. Avec l'autorisation de M. le Recteur, et sans prétendre empiéter sur aucune de ses prérogatives, je donne la parole à M. Raymond Thamin — je le nomme cette fois, — Recteur de l'Académie de Rennes, Ambassadeur de l'Université de France, auprès de la vaillante Université Canadienne de Québec!

Abonnez-vous à la "Paix"
\$1.00 par année.

GRANDS HOMMES.

Maintenant que dans tous les établissements scolaires de la Province les examens de fin d'année sont passés; les distributions de prix célébrées, et les vacances entamées, il est de naturelle actualité de parler de choses de l'enseignement concernant autant les maîtres que les élèves.

Je vais donc parler ici des sujets de composition, sujets trop souvent oiseux ou saugrenus, que l'on impose aux élèves.

Ce qui me met sur la voie de cette discussion, c'est la lettre que m'a adressée une mère de famille, qui a la vertu de s'occuper de l'instruction de ses enfants. Voici un fragment de cette lettre:

"Mon fils aîné, qui a près de seize ans, fait ses études dans un des principaux établissements de la Province. Le dernier sujet de composition qu'on lui a donné est celui-ci: — Quelles devaient être les pensées de Jacques-Cartier, en abordant pour la première fois sur la terre où nous vivons?"

N'ayant pu suffisamment se pénétrer de la personnalité de Jacques-Cartier, il a fait une détestable composition qui lui a valu de mauvaises notes. L'enfant est ardent à l'étude, mais les échecs le découragent. Il doit sûrement en avoir beaucoup comme lui. Ne trouvez-vous pas que l'on devrait donner aux élèves des sujets de composition plus clairs, et surtout d'une interprétation plus facile, je dirai même plus possible, etc."

Cette "Mère de famille" a parfaitement raison et sa protestation est on ne peut mieux fondée. Malheureusement la routine scolastique est tenace, et il est fort difficile d'y échapper. Du reste ma correspondante aurait tort de croire que ces chinoïseries d'examen sont propres à la Province; la preuve, c'est que j'ai sous les yeux le programme officiel des examens subis par les candidats à l'École militaire de Wilworde (Belgique), et que le sujet de rédaction proposé cette année est ainsi formulé:

"Développez cette pensée de Voltaire: — "Je ne connais de grands hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre humain."

Je vais commenter la donnée de ce logographe et donner ainsi, par analogie, une réponse à la question de ma correspondante. De cette façon j'atteindrai le but sans m'exposer aux inimitiés des examinateurs de son fils.

Au lieu de demander à des élèves, à des jeunes gens de dix-huit ans, de développer cette pensée, c'est à Voltaire lui-même qu'il fallait s'adresser. Je ne sais rien de plus illogique, et par conséquent de plus condamnable, que de charger quelqu'un de développer les pensées d'un autre.

Au point de vue pédagogique c'est une faute, presque une hérésie.

Il fut un temps où des professeurs obtus, chargeaient leurs élèves de rédiger une lettre adressée par une grand-mère à ses petits-enfants, par une servante à sa maîtresse.

Au temps heureux où je tétai encore la sagesse au collège, on nous demanda un jour de composer le discours adressé par Charles Quint à son fils, lors de son abdication; une autre fois ce fut celui de Marie-Thérèse aux magnats de Hongrie. Un loustic de ma classe offrit alors au maître d'écrire le discours de saint Eloi

au roi Dagobert pour l'inviter à remettre sa culotte à l'endroit.

Cette irrévérencieuse facétie valut à mon camarade huit jours de réclusion rognés sur ses vacances et la ponte forcée de cinq cents vers latins. Horreur!

Eh bien, la question posée aux futurs élèves de l'École militaire de Wilworde n'est pas moins absurde: c'est toujours la pensée d'un autre qu'on oblige les élèves à interpréter.

Encore si la pensée de Voltaire était nette et précise, si c'était un axiome admis universellement. Mais non! Le jury aurait tout aussi bien pu demander aux candidats:

"Développez cette pensée de Hegel que les grands hommes sont des espèces de demi-dieux dont la puissance crée les États, et qui ont transformé le monde."

Ou:

"Développez cette pensée de Carlyle que les grands hommes sont des messagers du ciel, et que toutes les religions doivent s'appuyer sur leur culie."

Ou:

"Développez cette pensée de Cousin que les grands hommes s'affirment par le succès."

Ou:

"Développez cette pensée du docteur Gustave LeBon que les grands hommes sont ceux qui dirigent leurs efforts dans le sens des besoins du moment."

Ou:

"Développez cette pensée de Max Nordau que les grands hommes sont ceux qui ont le courage de défendre les idées contraires à celles qui dominent dans le temps où ils vivent."

N'eût-il pas été plus simple et plus raisonnable de proposer aux élèves le sujet suivant:

"Définissez le grand homme et développez les raisons de votre appréciation."

En procédant de la sorte, le correcteur aurait obtenu la mesure du jugement de chaque candidat. Ceux-ci eussent fourni leur opinion personnelle.

Car si ce n'est pas pour savoir ce que pense un jeune homme qui veut conquérir ses grades universitaires, je trouve inutile de lui faire faire un exercice de rédaction. Une dictée, une analyse grammaticale et une littéraire suffisent alors.

Seuls les collégiens dressés à l'école des rhéteurs et des sophistes seraient capables d'interpréter avec talent la pensée de Voltaire; or, les bons citoyens ne doivent pas sortir de cette école-là.

Le grand danger de la question posée, c'est que la définition que Voltaire donne des grands hommes va à l'encontre de toutes les idées admises.

Beaucoup d'hommes ont rendu de grands services à l'humanité qui lui ont fait aussi beaucoup de mal: Christophe Colomb, par exemple. Il a rendu de grands services aux Espagnols, et a été cause de l'extermination des Caraïbes, et même de toutes les peuplades de l'Amérique. Alexandre, César, Frédéric II, Napoléon, ont fait autant de mal que de bien; donc, ce n'étaient pas des grands hommes?

Des artistes ont enchanté les générations de leur époque. Aujourd'hui ils nous sont indifférents. Peut-on les classer parmi les grands hommes?

Voltaire a vanté outre mesure un certain poète lyrique — son nom ne me vient pas sous la plume, et ma bibliothèque est à

Montréal—poète dont Lulli a mis les opéras en musique. Ce poète, aujourd'hui oublié, a servi l'humanité au temps de Voltaire, parce qu'il lui causait des délices. C'était un grand homme ? Oui, aurait répondu Voltaire ; non, répondra tout le monde aujourd'hui.

Il n'y aurait de vrais grands hommes que les Jenner, les Pasteur, une demi-douzaine d'Esculapes ? Ajoutez-y le Hollandais Biervliet qui a inventé l'art de saler les harengs, c'est maigre.

James Watt et Stephenson ne sont pas des grands hommes d'après la définition de Voltaire, parce que leurs inventions, très utiles à l'humanité, lui sont aussi funestes.

Voilà comment, par des questions embroussaillées qui ne sont que des pièges tendus à l'intellect des élèves, on peut faire échouer à un examen de jeunes esprits déjà pondérés et, par suite, gêner bêtement l'avenir d'un sujet qui aurait pu donner à son pays le concours de son intelligence et de ses forces.

Certes, oui, ma correspondante a le droit et le devoir de protester. Mais pourquoi s'adresser à moi ? "Vermis sum." Quelle présente sa requête aux autorités compétentes ; qu'elle envoie sa lettre au "Bulletin de l'enseignement," et il y a tout lieu d'espérer que l'on tiendra compte de sa juste réclamation et que l'on s'efforcera, en haut lieu, de régenter comme il convient les pédants qui jouent au fin-fin avec la jeunesse cultivée et consciencieuse, et qui étouffent ainsi dans l'œuf des talents ignorés dont l'appoint nous est si nécessaire.

HENRI ROULLAUD.

Bulletin de l'Etranger

FRANCE.

—La première rencontre du nouveau ministre et de la Chambre a manqué de grandeur et même de sérieux.

Les passes oratoires qui ont eu lieu à cette séance de début n'ont que très peu d'intérêt pour nos lecteurs, aussi nous dispenserons-nous de les analyser. La position prise par le premier ministre, M. Combes est plus intéressante. De concert avec ses collègues, il a limité le programme dont il avait tracé les lignes avant son élévation à la présidence du Conseil. Ces messieurs ne sont donc pas, ainsi qu'il l'avait déclaré, "des doctrinaires traçant en toute liberté, la route à suivre, mais des hommes d'Etat, soucieux de réaliser ce qui est immédiatement réalisable."

Parbleu ! on le sait bien. Mais pourquoi tous les politiciens promettent-ils l'impossible avant d'atteindre au pouvoir, pour ensuite pêcher l'inévitable opportunisme !

La politique de M. Combes sera, avant toute chose, une politique de lutte contre ce qu'il appelle le cléricalisme et le nationalisme. C'est

contre ces forteresses que porteront tous les efforts du ministère.

M. Ribot a pris part au débat, malgré l'intolérance de la gauche qui prétendait l'empêcher de parler. M. Ribot s'est élevé véhémentement contre toute politique de violence. L'œuvre financière du Cabinet n'est réalisable, à ses yeux, qu'avec une politique d'apaisement et non avec un programme de combat.

—L'Assemblée a définitivement réglé l'ordre de la marche de ses travaux. Comme toujours, c'est par des interpellations qu'elle commence. A dire vrai, elle n'avait rien d'autre devant elle.

La priorité a été, naturellement, donnée à l'affaire Humbert. Le sentiment public est trop vivement remué à ce propos, cette monstrueuse escroquerie dissimulée trop de choses, pour qu'on ne désire pas un débat public.

TUNISIE.

Au moment où commençait une nouvelle période législative, un nouveau règne s'ouvrait en Tunisie, pays placé sous le protectorat de la France.

Le prince Mohammed, solennellement investi par le résident général, succède à son père sur le trône beylical et paraît être aussi le successeur de sa politique. Le nouveau monarque poursuivra avec la France une œuvre toute de progrès. On sait, en effet, qu'avec un minimum d'administrateurs, le régime du protectorat a obtenu des résultats presque sans précédents dans l'histoire coloniale.

TRANSVAAL

Les Boers ont fini de graver leur douloureux calvaire. Les réditions sont achevées dans le Transvaal et dans l'Orange. La chiffre de ces réditions montre même qu'il y eût, de ce côté aussi, un peu de bluff.

Les Boers, que l'on disait réduits à quelques milliers, se sont déjà rendus au nombre de seize mille. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des neuf mille prisonniers faits par Kitchener, on voit qu'il y avait encore, il y a dix mois, vingt-cinq mille hommes sous les armes, et peut-être davantage ; et que le ministre de la guerre s'avancait beaucoup lorsqu'il déclarait, à la Chambre des communes, qu'il suffirait de déduire, chaque semaine, le nombre des captures faites par les troupes anglaises, pour savoir quand la guerre finirait.

Des scènes émouvantes se sont passées au camp de concentration, à Winburg.

L'héroïque DeWet, que lord Kitchener vient de féliciter publiquement, ainsi que les autres généraux burghers, a lui-même rendu aux femmes boers un solennel et juste hommage.

—C'est à vous, ô femmes, leur a-t-il dit, que nous devons d'avoir pu résister aussi longtemps ; c'est votre détermination qui fit la nôtre ; c'est la certitude que vous feriez de nos enfants des hommes intrépides, qui nous menait au combat.

La maman : —Tu sais Jacques que je t'ai défendu d'aller jouer auprès de Léon qui est un petit garçon mal élevé

Jacques : —Alors maman Léon peut venir jouer auprès de moi qui suis un enfant bien élevé !

Les Joujoux de la Morte.

La petite Marie est morte, Et son cercueil est si peu long Qu'il tient sous le bras qui l'emporte Comme un étui de violeur.

Sur le tapis et sur la table Traîne l'héritage enfantin. Les bras ballants, l'air lamentable, Tout affaissé, git le pantin.

Et si la poupée est plus ferme, C'est la faute de son bâton ; Dans son œil une larme germe, Un soupir gonfle son carton.

Une dinette abandonnée Mêle ses plats de bois verni A la troupe désarçonnée Des écuyers de Franconi.

La boîte à musique est muette ; Mais, quand on pousse le ressort Où se posait sa main fluette, Un murmure plaintif en sort.

L'émotion chevrotte et tremble Dans : Ah ! vous dirai-je maman ? Le Quadrille des Lanciers semble Triste comme un enterrement.

Et des pleurs vous mouillent la joue Quand la Donna è mobile, Sur le rouleau qui tourne et joue, Expire avec un son filé.

Le cœur se navre à ce mélange Puérilement douloureux, Joujoux d'enfant laissés par l'ange, Berceau que la tombe a fait creux !

THEOPHILE GAUTIER.

FANTAISIE.

UN ENLEVEMENT

HISTOIRE PRESQUE VRAIE.

Un gros commerçant de Montréal avait une fille, charmante créature de dix-huit ans. Il avait aussi — et il l'a même encore — un nombre personnel. Parmi les sujets masculins qui composaient ce personnel, se trouvait un grand beau garçon de vingt-cinq ans, intelligent, instruit, et d'une résolution devant laquelle tous les obstacles devaient céder.

La jeune fille s'appelait Hermance, le jeune homme se nommait Albert.

Les deux jeunes gens se virent, s'aimèrent, se le dirent cent fois et jurèrent de vivre unis.

Pour réaliser ce beau projet, il ne manquait que l'agrément du père. Ce monstre d'homme le refusa, sous prétexte qu'Albert n'avait qu'une position médiocre.

L'amoureux revint à la charge, mais il se fit rabrouer de telle façon qu'il résolut de prendre la place par surprise.

Il avait appris une singulière histoire sur le compte de celui qu'il brûlait de nommer son beau-père, et il résolut de tirer parti de ce détail. Nous allons voir comment il s'y prit.

Après avoir attendu deux mois, afin de laisser croire à son patron

qu'il avait à jamais renoncé à la main de sa fille, il entra un matin dans son bureau.

— Monsieur, dit-il en faisant une gracieuse révérence, je viens vous demander un conseil.

— Un conseil !... parlez, mon ami.

— Voilà, monsieur. Je suis amoureux d'une jeune fille.

— Eh bien, il n'y a pas de mal à cela.

— Non, certes. J'ai demandé sa main, ses parents me l'ont refusé.

— Et pourquoi ?

— Parce que, disent-ils, ma position n'est pas encore assez brillante.

— Ces parents-là sont des sots. Comment, un garçon comme vous, jeune, bien tourné, plein d'avenir, vous faites à des gens l'honneur de leur demander leur fille et ils vous la refusent ! C'est dégoûtant, ma parole !

— C'est plutôt cruel, monsieur. Aussi est-ce sur ce point que je viens vous demander conseil. Que dois-je faire ?

Le brave homme tomba dans le piège.

— Eh bien, mon ami, vous me plaisez avec votre franchise ; vos malheurs me touchent. Je vais vous faire une confidence qui vous servira à la fois d'exemple et de conseil. Ecoutez :

— J'avais comme vous vingt-cinq ans. Comme vous j'étais employé dans une grosse maison de commerce, et, comme vous, beau garçon, mon cœur et ma main étaient disponibles. Un soir, dans une grande réception, je rencontrai une jeune fille adorable. Nous faisons un tour de valse. Je lui dis que je l'adore.

Elle veut bien se laisser adorer et m'accorder son cœur et sa main si son père consent à notre union. Le lendemain j'allai trouver le papa qui me demanda huit jours de réflexion. Au bout de huit jours, il me répondit sèchement : Non !

— Savez-vous ce que j'ai fait ?... j'ai enlevé la fille, et le lendemain le père me suppliait de devenir son gendre !

— Voilà, jeune homme, comme on agit quand on est vraiment amoureux et qu'on se cogne au refus bête de parents cruels.

— Alors, monsieur, dit Albert, vous me conseillez vraiment de suivre votre exemple ?

— Et tout de suite encore.

— Mais si le père allait se fâcher, s'il me traînait devant les tribunaux ?

— Que vous êtes donc naïf, mon garçon. Croyez-vous qu'un père sera assez stupide pour se livrer volontairement à la risée publique.

— C'est juste. Enfin, c'est votre avis et vous me donnez ce conseil sincèrement ?

— Je vous le donne sincèrement.

— Eh bien, monsieur, dit Albert en se redressant, c'est fait !

— C'est fait, quoi ?

— J'ai enlevé Melle. Hermance.

— Ma fille ? Vous avez... tu as osé enlever ma fille, misérable !

Et le père outragé s'avancait, menaçant, vers le jeune homme. Mais devant l'attitude respectueuse et ferme de son interlocuteur, il se radoucit et dit sévèrement :

— Enfin, monsieur, où est ma fille ?

— Elle est chez ma mère, où elle attend avec une impatience égale à la mienne que vous reveniez sur le refus formel que vous avez opposé à notre union, il y a deux mois.

Le père tomba dans son fauteuil.

Un pli sévère rayait son front. Il réfléchit un peu, puis il demanda gravement :

— Vous êtes-vous conduit en honnête homme ?

— Oh ! monsieur !..

— C'est bien, fit-il en regardant sa montre, prenez une voiture. Moi je rentre à la maison, et si dans un quart d'heure vous ne m'avez pas ramené ma fille, vous devez renoncer au bonheur d'être mon gendre.

Dans le cas contraire, d'ici à huit jours les bans seront publiés.

Et ils ont été publiés.

JEAN BADREUX.

CONSEIL MUNICIPAL

— DE —

LAC MEGANTIC

Le conseil s'est assemblé, lundi 30 juin, sous la présidence du pro-maire, M. J. O. McDonald.

Étaient présents les conseillers Eusèbe Huard, Téléphore Sévigny, Alex Tremblay, Elzéar Dion, W. J. Kelly.

— Divers comptes légitimes, au nombre de dix-huit, sont soumis à l'acceptation du Conseil qui les approuve sans discussion.

Le total de ces comptes s'élève à la somme de \$516.49.

— A la demande de M. J. Dion, ferblantier, et pour lui faciliter les travaux de construction qu'il doit faire sur sa propriété, le Conseil l'autorise à déplacer sa maison et à occuper ainsi une partie du terrain de la corporation pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de ces travaux, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois. Le Conseil loue également au susdit J. Dion, la cave située sous le magasin de M. L. Lévesque, à l'Hotel-de-Ville, pour servir de réserve et d'abri à ses marchandises. Le tout pour une somme de \$5.00 par mois.

— Le Conseil examine et discute différents projets relatifs à l'aqueduc. Il s'agit des travaux faits ou à faire. M. J. O. C. Mignault, ingénieur, qui était présent à la séance, a donné son avis aux conseillers sur les points soulevés. Comme aucune décision n'a été prise et que cet examen de la question était plutôt une mesure de prévoyance qu'un débat définitif, nous réservons la publicité de ces mesures pour le moment où elles seront à l'ordre du jour du Conseil.

— Il a également été question de savoir s'il serait opportun de louer ou de vendre la coupe du foin sur la propriété municipale où se trouvent les sources de l'aqueduc. Les avis ont été partagés et rien n'a été résolu à ce sujet. Nous réservons donc également nos commentaires à cet égard.

Le Conseil s'est séparé à minuit.

La prochaine séance aura lieu à la date normale, c'est-à-dire le premier lundi du mois, à 7 heures du soir.

FEUILLETON DE "LA PAIX."

3 LES SIX MONSIEUR DUBOIS

— PAR —

MAURICE MONTEGUT

(Suite.)

— Vois-tu, ma pauvre enfant, dit un jour Mme. Mangin, l'argent gêne tout ; nos amis seront riches, et par avance ils ont honte de nous. C'est la vie, cela.

— Eh bien, la vie est laide, voilà tout, répondit Marie, mais Didier, lui, n'a pas changé ; quand il me rencontre par hasard, il se déssole avec moi.

— Didier a vingt-deux ans... Il pourrait déclarer ses volontés... pourtant, au fond, il obéit à ses parents ; c'est d'un bon fils, d'un très bon fils... et d'un faible amoureux... tu verras bien qu'il partira.

— Il m'a juré que non.

— Hélas ! je suis bien sûre qu'ils font ses malles.

Et c'était vrai.

Didier avait répondu lui-même qu'il serait à Marseille avant quinze jours ; cependant il aimait Marie, et le cœur partagé de sentiments divers, il hésitait encore, et sous des prétextes, reculait son départ.

Ses parents l'objurguaient ; alors il promettait de partir, — puis il rencontrait la jeune fille dans l'escalier, lui prenait les mains et jurait de rester.

Un mois passa de la sorte.

Mais une seconde lettre, plus pressante, arriva, décisive.

L'oncle Roquentin se déclarait malade, très malade, au point de faire venir, à grands frais, un médecin de Paris.

Si son neveu survenait trop tard, tant pis pour eux ; il laisserait son bien à des amis, ou même aux pauvres.

C'était bien le moins qu'on parût s'intéresser à un oncle riche ; il ne comprenait pas comment Didier n'était pas accouru dès la première invitation...

Cette fois, chez les Dubois, la scène fut violente, Didier consentit définitivement : "Je partirai demain."

Marie était une fille décidée, énergique, la tête près du bonnet, comme on dit à la campagne.

Didier le savait, il voulut éviter la scène des adieux et fila sans prendre congé, à contre-cœur, se réservant de revenir le plus vite possible, et, l'héritage en poche, d'imposer ses volontés.

Un beau jour, par une servante linguarde, la jeune fille connut la vérité : Didier s'était enfui, comme un lâche...

Marie crut que ce départ avait eu lieu le matin même ; elle se trompait de vingt quatre heures.

Elle ne prit point le temps de réfléchir, écrivit trois lignes à sa mère, vida sa tirelire et courut après son amour sn déroute.

Voilà comment, par cette nuit lamentable, elle était à Mourlac ; et c'est à tout cela qu'elle réfléchissait dans cette chambre d'hôtel ; — dégrisée, à présent, par la longueur du voyage, le froid et la nuit, l'aspect des visages étrangers, des pays inconnus, — prise de peur, de regret, de honte, et cependant voulant revoir Didier.

Les heures passaient — l'assé de pleurer, elle se coucha et s'endormit.

On dort toujours à vingt ans. Dans la chambre verte ; Seul, avec lui-même, Saturnin, se fit aussitôt de véhéments reproches.

Il fallait bien se l'avouer, il avait bu des grogs en quantité extra-médicale.

Il prit sur sa toilette le verre et la carafe, rinça le cristal, examina l'eau douteuse à la lumière, fit une grimace qui voulait dire : à la guerre comme à la guerre ; puis murmura d'une voix amère : Voilà où mène l'inconduite.

Enfin il tira d'un nécessaire un petit paquet de poudre blanche, le versa dans le verre, délaya soigneusement et avala d'un trait.

— Avec cela, ajouta-t-il, l'estomac sera sauf, mais au réveil, gare à la migraine... Saturnin, je ne vous reconnais plus !... n'importe, cette jeune fille est charmante...

Il se mit au lit, ses habits étendus sur les pieds, la tête haute sur l'oreiller, souffla sa chandelle ; pourtant, dans l'ombre, il restait les yeux ouverts.

Dans son insomnie, il interrogeait gravement son moi physique et son moi moral.

La tête lourde, la gorge sèche... c'était du propre.

Et l'hygiène, malheureux !

C'est avec les excès qu'on abrège ses jours... l'homme est absurde, en vérité.

Il connaissait le mal et courait au-devant... et puis voici à présent que l'image de Marie le hantait, l'obsédait, doublait sa fièvre...

Et tout cela tournait, tournait... Il s'assoupit un court instant.

Alors il rêva qu'il s'en allait par une mer démontée sur un vaisseau perdu, seul avec Marie.

Quel tangage, quel roulis, comme le vent sifflait aux orilles... oh ! quel vent !...

Il se réveilla en sursaut, baigné de sueur...

— Diable, il ne faut pas dormir, le péril est là, réagissons.

Il s'assit dans son lit, le cœur en détresse, et pour la seconde fois s'admonesta d'une hautaine façon :

— Idiot, va ! A ton âge !... Te griser comme un étudiant de première année... Je suis bien malade... les ravages de l'alcool sont effroyablement rapides, surtout dans les natures vierges... car enfin je suis une nature vierge, moi !...

Marie, en vérité, je la suivrai au bout du monde... je la soignerai... mieux que moi-même... ça n'est pas difficile... je suis dans un bel état, ce soir...

— Marie... oh !

Décidément, de toutes les manières, le cœur était atteint...

Chambre jaune :

Théodore rentra d'un pas lourd, s'enferma, puis se laissa tomber sur le lit qui craqua, gémit d'un ton lugubre.

Le bourgeois retira ses bottes, se dévêtit modestement, puis, en caleçon, toujours assis en travers de sa couche, il soliloqua :

— Si ma bonne me voyait... m'avait vu, faisant mon papillon autour de cette princesse...

Je suis libre cependant ; et jamais aucune femme ne m'a plus plu, oui, plus plu... C'est comme cela, plus plu... hu ! hu !...

C'est bête les mots.

Je suis riche, très riche... Elle est pauvre, très pauvre.

Son Didier existe-t-il seulement ?

Des frimes, peut-être... Non, elle n'a pas la mine d'une intrigante, d'une faiseuse... et puis ce n'est pas aux vieux singes comme moi qu'on apprend l'art des grimaces...

Ce Didier m'embête, décidément... Je l'épouserai bien, cette petite, si elle y tenait... Elle a l'air résolu, des sourcils noirs, terribles... elle flanquerait ma bonne à la porte... puis, elle est simple, sans habitude de luxe... Ça ne serait pas très cher... Je l'épouserai... On est encore solide, d'attaque... Je le vauds bien, son Didier.

Et au travers de la chambre, il faisait des rissettes au miroir fêlé, où se reflétaient, vilainement burlesques, sa face rougeâtre et son crâne dégarni.

Brusquement il ferma les yeux s'affala lourdement sur les matelas, assommé tout d'un coup, et se mit à ronfler, claironnant du naseau, soufflant des pois, la bouche ouverte, les quatre fers en l'air.

Chambre indigo :

Le poète Florimond ouvrit grande la fenêtre ; le vent souffla sa bougie.

— Éléments, cria-t-il, vous ne me vaincrez pas !...

Il ferma la fenêtre, ralluma son cigare et prit une pose héroïque, dans le goût d'Ajax défiant les dieux.

Puis il dénoua sa cravate, ouvrit son col de chemise, le rabattit sur son gilet.

— L'inspiration m'étouffe... Marie ! Marie !... O Muse !... dors, repose, divine enfant... je m'en vais te chanter en vers dignes de toi.

— Pétrarque, je te méprise... Marie !

Ce disant, il tira de sa poche un crayon, du papier, et commença fébrilement à tracer des lignes inégales, s'ar-

LA PAIX

Journal Hebdomadaire

PUBLIÉ PAR LA

Compagnie D'IMPRIMERIE DE LAC MÉGANTIC
G. A. CODÈRE, Éditeur-Propriétaire

NOTES LOCALES

LAC MÉGANTIC

Mardi soir, vers 6 heures, un double arc-en-ciel s'est montré à la décharge du Lac. Il était admirablement bien marqué, et les sept couleurs du spectre solaire se détachaient nettement. Cet arc-en-ciel semblait ainsi, après l'odieux temps dont nous sommes affligés, le vaste et brillant portique qui s'ouvre sur une terre enchantée où il n'y a d'eau que dans les citernes. Ce n'est pas la Terre promise; c'est la Terre espérée, ce qui vaut mieux.

— Dimanche dernier a eu lieu une excursion au bout du Lac. Le bateau "Jubilée" avait été nolié pour la circonstance et le pique-nique a pleinement réussi. Le temps était superbe, le lac uni comme un vaste bain de mercure, et la joie des touristes aussi exubérante que légitime.

Cette joie a cependant, pour un certain nombre, été traversée d'inquiétudes et de justes frayeurs soigneusement dissimulées. Il y avait de quoi, en effet, car le bateau portait plus de cent personnes, c'est-à-dire le double de ce qu'il peut contenir pour assurer la sécurité des passagers.

Nous n'incriminons personne, car nous savons que cet envahissement du bateau n'est pas le fait des organisateurs du pique-nique; mais nous attirons l'attention de chacun sur le danger qu'il y a de surcharger outre mesure un bateau à quille, qui n'a que trois pieds de tirant d'eau, et de loger dans ses flancs un nombre exagéré de personnes. Que le vent s'élève subitement avec la violence dont il est coutumier, que des voyageurs se déplacent, soit pour leur plaisir, soit sous l'empire de la crainte ou pour éviter un paquet d'eau, et l'embarcation est en péril de chavirer. Cette crainte n'a rien d'exagéré, et des personnes sérieuses et de sang-froid nous ont déclaré avoir redouté au retour un accident fatal.

Il appartient évidemment à quelqu'un de limiter le chiffre maximum des passagers à admettre sur le "Jubilée." Une mesure semblable s'impose si l'on veut éviter une catastrophe qui ne manquerait pas de se produire par la répétition d'une nouvelle témérité. Il vaut mieux prévenir un danger que de pleurer sur un malheur accompli.

— M. L. P. Villeneuve, propriétaire du Queens Hôtel, a été victime, mercredi matin, d'un accident qui pouvait avoir des conséquences assez graves.

M. L. P. Villeneuve était occupé au déballage de gros colis contenant des meubles destinés à sa nouvelle et superbe maison. En coupant les liens qui emprisonnaient une couchette, il fit un effort sur la corde trop dure, qui se trancha soudainement. Sa main, armée d'un couteau tranchant et pointu, partit avec force, et le couteau atteignit M. L. P. Villeneuve à la partie in-

terne de la cuisse, pénétrant de deux pouces dans les chairs.

Une abondante effusion de sang se produisit et l'on envoya chercher immédiatement le Dr. Millette. Le praticien constata que la blessure n'était pas grave, en ce sens qu'elle n'atteignait pas l'artère. Seulement, quelques lignes plus loin, et l'artère fémorale était tranchée net. Ce qui eût constitué un cas grave.

Le Dr. Millette fit le pansement d'usage, et le blessé en sera quitte pour la peur.

Cet accident imprévu montre combien il faut être prudent dans le maniement des instruments aigus et tranchants.

— Un feu de cheminée s'est déclaré mercredi matin, vers 10 heures, dans la maison de M. T. Lemay. A un moment donné une langue de flamme sortit de la cheminée et la fumée, issant d'entre les briques, envahissait les appartements. On alla chercher les boyaux qui furent adaptés à la borne-fontaine, et l'on commença l'inutile arrosage de la toiture. Pendant ce temps, M. T. Lemay démontait tous les tuyaux des poêles qui donnaient dans la cheminée et calfeutra toutes les ouvertures. Grâce à cette manœuvre élémentaire, l'accident n'eût pas de suites sérieuses. Cependant, il nous inspire quelques réflexions que nous croyons bon d'exposer ici.

Dans les cas d'incendies, petits ou gros, le zèle et le dévouement des citoyens est tout acquis aux sinistrés. Mais dans des circonstances aussi périlleuses, ces excellents sentiments ne suffisent pas pour conjurer le danger; ils en sont au contraire parfois une aggravation, en ce sens que chacun agit selon son initiative propre, sans se préoccuper des efforts d'autrui et sans s'attacher à diriger utilement les secours. Il faudrait qu'un homme fut chargé de diriger les manœuvres et que ses ordres seuls fussent exécutés. Dans le cas contraire, on s'expose, faute d'entente, à voir un incendie qu'on aurait pu facilement réduire prendre les proportions d'un sinistre, et l'on peut causer plus de dégâts et de pertes par des secours mal dirigés que n'en occasionnerait un feu dont on saurait faire la part et que l'on attaquerait avec méthode.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, l'express d'Halifax a assommé une vache appartenant à M. Stearns. L'accident s'est produit à peu de distance de la traverse du village, et le mécanicien dit ne s'être pas aperçu de l'accident.

La bête valait, dit-on, \$60.00. On ne sait pas comment elle a pénétré sur la voie.

— MM. les docteurs Millette et Codère, et M. J. A. Gaudet, avocat, trois anciens élèves de l'Université Laval, de Québec, et non des moins brillants sont revenus de Québec enchantés des fêtes du cinquantenaire de cet illustre établissement.

L'esprit de corps qui aimait les étudiants aux beaux jours de leur jeunesse ne s'est pas affaibli, et de vieux amis se sont trouvés groupés sous l'aile protectrice de l'"Alma Mater" et ont retrouvé là les beaux élan de leur jeunesse d'illusions, en même temps qu'ils ont puisé dans les discours prononcés une émotion virile, saine et reconfortante.

— Un des arpenteurs, qui font le tracé pour la nouvelle ligne, M. Collins, a été jeudi victime d'un déplorable accident. En voulant bûcher une souche pour placer son appareil, la hache porta à faux, rebondit, et vint frapper le malheureux sur la jambe droite, à la hauteur de la cheville, lui faisant une entaille qui fendit l'os. La blessure est grave. M. M. les docteurs Codère et Snyder ont donné des soins au blessé, qui est soigné à la Union House, chez M. Geo. Comtois.

AGNÈS.

— On sait qu'une compagnie américaine, la "Indian River Company," doit établir un nouveau chemin de fer qui pénétrerait au Canada par le canton de Woburn et viendrait se relier à Lac Mégantic au Québec Central.

Cette compagnie a envoyé ici des arpenteurs pour lever le tracé de cette ligne. Or, le 1er juillet, ces messieurs ont pris la liberté d'abattre deux arbres sur la propriété de M. le comte d'Orsonnens. De plus, ils ont cavalièrement dédaigné sa protestation.

M. d'Orsonnens a alors porté plainte contre le personnage qui paraissait être le chef des opérations. Cet homme a comparu ce matin devant M. Léopold Gérard, juge de paix du district de Beauce, qui a imposé au défendeur une caution de \$50 et ajourné au 10 juillet pour lui permettre de communiquer avec sa compagnie.

La caution a été fournie par M. Geo. H. Comtois, hôtelier bien connu de Lac Mégantic.

— L'examen des élèves et la distribution des prix ont eu lieu samedi dernier. Mais avant de rendre compte de cet intéressant événement, nous voulons expliquer un mot malheureux qui est sorti de notre plume la semaine dernière. Annonçant la tournée des commissaires, nous avons dit qu'ils visiteraient l'école mixte d'Agnès. Ce mot *mixte* a pu tromper quelques personnes et leur faire croire que l'école d'Agnès était fréquentée à la fois par des catholiques et par des protestants. On sait pourtant que l'école est exclusivement catholique.

Le mot "mixte" a été employé ici dans son sens propre, il signifie "formé d'éléments de différente nature"; or, l'école d'Agnès est ouverte aux filles et aux garçons et le mot mixte est le seul qui nous permettait de désigner cette particularité.

En bon Français, pour désigner les écoles ou la religion n'est pas enseignée parce que les élèves appartiennent à des confessions différentes, on emploie le mot "neutre" on dit des écoles neutres.

L'école d'Agnès est dirigée par Melle Anna Rodrigue; elle est fréquentée par une quarantaine d'élèves des deux sexes.

L'arrivée de M. le curé Choquette, qui présidait aux examens, a été saluée par un gentil compliment en vers, dit avec une gaucherie charmante par une exquise enfant de cinq ans, Albina Michaud, qui offrit en même temps à M. le curé, au nom de tous et de toutes les élèves, un bouquet cueilli à son intention. M. le curé fut touché de cette manifestation filiale et accepta le bouquet avec une visible satisfaction.

Passons sur les examens et arrivons à la distribution des prix. Car il y en avait cette année, M. le curé ayant recueilli des dons volontaires suffisants pour offrir des livres aux plus méritants.

Voici comment se fait la distribution des prix.

Dans le cours de l'année, les élèves reçoivent des bons points. Ces bons points ont la vague apparence d'un chèque. Ils ont une valeur platonique qui varie de un à dix dollars. Les enfants conservent ces chèques qui leur servent à l'achat de leurs prix, ceux-ci étant mis aux enchères.

Voici la liste des élèves qui ont pu acheter des prix, et la valeur en bons points-monnaie dont ils ont pu disposer :

Adalbert Roy.....	\$163
Marie-Louise Bédard.....	153
Stanislas Michaud.....	137
Léopold Carignan.....	132
Eva Roy.....	120
Eva Lacourse.....	123
Austin Keens.....	129
Louis Grenier.....	116
Albino Roy.....	83
Wilfrid Carignan.....	82
Odila Carignan.....	63
Camilia Vachon.....	60
Napoléon Girard.....	56
Albina Michaud.....	55
Rosalie Cousineau.....	50
Nestor Carignan.....	50
Stanislas Vachon.....	50
Samuel Michaud.....	50
Marie-Jeanne Bussière.....	40
Joseph Lacourse.....	40
Arthur Girard.....	40
Florence Bédard.....	25
Célanie Vachon.....	25
Edouard Brochu.....	15
Yvonne Brochu.....	15

Le prix d'excellence a été disputé entre Adalbert Roy, Louis Grenier et Stanislas Michaud. Ayant des titres égaux à la possession d'un prix unique, il fallut recourir à l'arbitrage de la courte-paille, qui favorisa Adalbert Roy.

Le prix d'assiduité fut remporté par Austin Keens, qui n'avait pas de concurrent. Il n'a perdu qu'une journée pendant l'année scolaire. Ajoutons que le jeune Austin Keens avait droit *ex æquo* au prix d'excellence. Il ne participa pas au tirage du prix uniquement pour lui retirer la chance de l'enlever peut-être à ses rivaux. Cela eût été presque injuste puisqu'il était sûr d'en avoir un autre qui ne lui était pas disputé.

Après la séance, Marie-Louise Bédard, au nom de tous les élèves, a remercié M. le curé de sa sollicitude, dans un petit compliment fort bien tourné et fort bien exprimé.

M. le curé a constaté avec satisfaction que l'école d'Agnès était bien disciplinée et que des progrès notables avaient été faits.

Cette constatation vaudra sans doute à Melle. Anna Rodrigue, la dévouée maîtresse, une nouvelle gratification du département de l'Instruction publique. Les deux années précédentes Melle. Rodrigue a reçu la récompense de ses persévérants efforts, et il serait incompréhensible que son zèle continu pût laisser la générosité des autorités.

— Melle. Anna Rodrigue, institutrice est partie en vacances mercredi. Elle est heureuse de jouir d'un repos bien gagné, mais comme il faut qu'à toutes les joies se mêle un peu d'amertume, elle emporte un fond de tristesse en quittant les ex-

cellentes personnes parmi lesquelles elle vivait, notamment M. et Mme. Michaud chez qui elle était traitée comme un membre de la famille.

De tels regrets font autant honneur à la famille Michaud qu'à Melle. Rodrigue.

ST HUBERT DE SPAULDING.

— La distribution des prix à l'école No. 4, tenue par Melle D. Bernard, institutrice, a donné les résultats suivants :

1re division, prix décerné à Aldéa Brulotte; 2e division, Onézime Brulotte; 3e division, Agnès Nadeau, qui a dit un compliment; 4e division, Philippe Deslauriers; 5e division, Cordélia Lachance; Prix d'assiduité, Virginie Nadeau.

Aldéa Brulotte a remercié les commissaires, au nom de tous les élèves, de leur sollicitude et de leur générosité.

Et maintenant que tous ces enfants ont bien travaillé, il n'est que juste qu'ils jouissent des plaisirs de leur âge dans la belle nature du bon Dieu.

SCOTSTOWN

— Lundi soir 30 Juin, M. l'abbé Castonguay, professeur de rhétorique au Séminaire de Sherbrooke, était l'hôte de notre curé M. J. E. Lemieux. M. Castonguay est allé passer une quinzaine de jours de vacances chez son parent M. l'abbé D. Bernier, curé d'Emberton.

— M. Pierre Gingras, résidant à Scotstown, nous quittera bientôt pour les Etats-Unis. M. et Mme. Gingras emporteront avec eux les meilleurs souvenirs de ceux qui les ont connus.

— M. le notaire Thibodeau, de Mégantic, était de passage à Scotstown le 2 du mois, en route pour La Patrie et Emberton, pour affaires personnelles.

— La fête de la Confédération a été célébrée ici. Un grand nombre de citoyens, quelques-uns avec leur dame, sont allés faire une excursion au lac Monfette. Plusieurs sont revenus enchantés de leur promenade. Tout en goûtant les plaisirs du lac, et du site enchanteur, on a tendu la ligne et quelques-uns, entr'autre M. God. Roy, ont fait une heureuse pêche.

— On a appris avec peine la mort de M. Chrysostôme Roux, brave citoyen de Tingwick, arrivée le 19 juin dernier. M. Roux était bien connu à Scotstown et y comptait un grand nombre d'amis. M. Roux était âgé de 66 ans. Sa fille a épousé M. Frs. LeBlanc, menuisier.

PIOPOLIS.

— Dans le courant de la semaine dernière, M. J. A. Gaudet, avocat de Lac Mégantic, a tenu sur les fonts baptismaux la fille de M. Archelas Gagné, à qui on a donné les noms de Fernande-Yvette. La marraine était Melle Albina Gaudet.

Naïveté d'enfant.

On annonce à Lili qu'elle a une petite sœur.

— Quel bonheur ! s'écrie-t-elle.

Et, se tournant vers le porteur de la bonne nouvelle :

— Maman le sait ?

Abonnez-vous à la "Paix"
\$1.00 par année.

réant pour lire et pour gesticuler. Mais, au bout de dix minutes, la création se ralentit, devient pénible, le crayon tomba des mains du poète et le poète sur le tapis...

Chambre violette : Rigobert peignait sa barbe, lissait ses cheveux.

— Dieu sait que les succès d'aucun genre ne m'ont jamais manqué...

Il est inutile de parler allemand pour moi tout seul; je risquerais de ne pas me comprendre. — Oui, j'ai l'habitude du triomphe; je suis jolii, je suis original, avocat par-dessus le marché — *in partibus*, c'est vrai — honoraire... mais par amour du vrai qui est le beau...

Elle m'aimera. Je suis prêt à tout, même à plaider la cause de Judas et de Robert Macaire, pour un sourire de sa bûche, un regard de ses yeux. C'est le coup de foudre. — Je suis pincé...

Elle ressemble à une Française qui aurait un père anglais, une mère russe, une tante espagnole, un oncle italien, un parrain belge et un domestique allemand.

Elle est complète, complexe, multiple, cosmopolite, universelle, idéale... *I love you; Für das Leben, adesso e sempre, pover menia, mi querido corazon* (1).

Et quels merveilles enfants naîtraient de notre union sublime !

Nous voyagerions : le premier viendrait le jour à Paris, le second à Londres,

(1) *I love you* : Je vous aime (en anglais). — *Für das leben* : pour la vie (en allemand). — *Adesso e sempre* : maintenant et toujours (en italien). — *Pover menia* : crois-moi (en russe). — *Mi querido* : mon cher cœur (en espagnol).

le troisième à Moscou, le quatrième à Madrid, le cinquième à Naples, et le sixième (une fille) à Francfort...

Quel rêve ! quel rêve ! Pourquoi dis-je un rêve ? Meure Didier, Rigobert apparaît !... Mais voici le petit jour... il faut dormir, pourtant...

Chambre rouge :

Dans le corridor, elle s'ouvrait en face de la chambre bleue, où soupirait Marie.

Antony négligea de fermer sa porte, espérant on ne sait quoi, tant ces hercules sont outrageusement fats.

Puis il se déshabilla, tâta ses bras, ses jambes, fit jouer ses muscles, et, satisfait de lui, s'étendit sur sa couche. Trois fois plus solide que les autres, il n'était guère ému. Sa cervelle restait calme.

Longtemps, il écouta mourir un à un tous les bruits de l'hôtel... il haussa les épaules, puis grogna :

— C'est une sottise...

Et rabattant la couverture sur sa tête, il partit pour le pays des songes.

Or, son âme — délivrée, dans le sommeil de son enveloppe obtuse, compagnie de ses jours — s'élança par les champs éternellement ouverts des imaginations vagabondes, filles de la folie.

Il rêva que, devant lui, roulaient — dans un éclair — les mille voitures sonores et cohortes d'un train rouge, diabolique, lancé à toute vapeur, — et de grands cris s'élevaient de ce fantastique convoi. A la fenêtre d'un wagon, soudain, apparaissait Marie, effarée, pleurante, la bouche pleine de cris. "Au secours !" et lui tendant les bras.

Alors, comme la dernière voiture passait à sa portée, il avançait la main,

très calme, saisissait la chaîne d'arrière, et, tout net, le train s'arrêtait, — comme un caniche dont on attrape la queue.

Marie était sauvée... tout simplement. Pour elle, les prodiges coûtaient peu. L'accomplissement d'autres exploits encore, et ne s'en étonna pas.

Dans toutes les chambres, le fantôme de la jeune fille entrevue s'était assis au chevet des dormeurs, troublant leur raison de son doigt d'ombre.

Quand le soleil parut; il ne les trouva pas guéris. Il éclairait des fous — lucides — uoilé tout.

CHAPITRE V

En route pour l'inconnu. — On dort, on mange, on boit. — Marie parle. — Antony se montre.

Donc, ce mardi matin de fin de septembre, à l'hôtel-buffet, en gare de Moulac, les Cinq se réveillèrent avec la même image devant les yeux, le même nom sur les lèvres.

Quatre avaient mal à la tête; seul, Antony, autrement bâti, ne faisait pas la grimace névralgique. Mais, en dépit des malaises, tous étaient décidés; et si la cervelle restait un peu confuse, le cœur, lui, savait ce qu'il voulait.

Quand ils se retrouvèrent dans la salle commune, Marie n'était pas encore descendue.

Ils s'accueillirent avec politesse, mais un grain de froidure, un peu gênés par le souvenir des intimités de la veille.

Théodore, cependant, offrit du sirop à Saturnin, du bicarbonate de soude à Rigobert, qui conseilla à Florimond le jus de citron dans du café noir.

Antony ricanait et commandait quatre côtelettes.

Ils l'admirent.

Marie apparut, pâle et grave, et le reste fut oublié.

Tous recommencèrent à faire la roue, à s'empresser : malgré sa résistance, elle dut se mettre à table et manger trois bouchées, — trois... non, cinq :

Une pour Antony.

Une pour Rigobert.

Une pour Florimond.

Une pour Théodore.

Une pour Saturnin.

Puis elle but un verre de Bordeaux à la santé de Mme. Machu, et accepta une tasse de café pour complaire à Joseph.

C'était touchant. Timidement elle demanda sa note, car l'heure approchait.

Là-dessus, Joseph s'étrangla de rire, et Mme. Machu remua négativement la tête de droite à gauche, et vice versa, ce qui signifiait : "Vous ne devez rien."

Marie se leva, très rouge, et, vivement, insista.

L'hôtesse répondit que ce n'était pas la peine d'en parler... que ces messieurs avaient compris sa dépense dans la leur.

La jeune fille s'indignait déjà... mais Florimond prit la parole, l'air bon enfant :

— Oui, cousine, je suis votre créancier pour sept francs cinquante; soyez calme, je les réclamerai à Didier, anant même de lui dire bonjour.

se rendre au guichet. C'était vrai : pour pour changer son billet de seconde classe en un de première.

Il revint avec les deux tickets.

— Combien vous dois-je, monsieur ? demanda Marie.

— Douze francs six sous, répartit effrontément Théodore imperturbable.

Tous se regardèrent et se mordirent les lèvres.

En réalité, le billet coûtait soixante-quinze francs.

D'ailleurs, Théodore lui-même n'y comprenait rien, ne se reconnaissant plus.

C'était la première fois de sa vie avare et bourgeoise, qu'il était généreux surtout discrètement. Il ne savait pas, en conscience, d'où ni comment semblable idée lui était venue...

N'importe, ce fut avec plaisir qu'il empocha les douze francs six sous.

On ne change pas complètement sa nature en un jour... surtout les gros hommes; leur cœur est si loin dans leur poitrine...

Entraînés, rendus jaloux par les sept francs cinquante de Florimond, et les douze francs six sous de Théodore, — les trois autres Dubois cherchaient le moyen de faire, eux aussi, quelque chose pour Marie; ils s'ingénierent à la dépense.

Comme on avait devant soi huit heures de route, avant la première station sérieuse, Antony fit emballer, emballer six bouteilles de champagne.

Rigobert exigea une galantine; Saturnin voulut des gâteaux et du madère.

Joseph se multipliait, attendri, pris d'un dévouement sans limite pour ces gens admirables dont le séjour de dix-huit heures au buffet entretiendrait les

NOTES.

—M. Moïse Huberdeau, cultivateur, à Chambly, est mort victime d'un triste et banal accident. Il se rendait lundi à Montréal où il devait vendre un voyage de foin, lorsqu'il est tombé du haut de sa charge. L'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal, fut mandée sur les lieux, mais à son arrivée l'interne ne put que constater la mort. Il n'est pas probable que la chute seule ait entraîné le trépas du malheureux ; il souffrait d'une maladie de cœur, et l'on croit que le choc aura déterminé une lésion mortelle.

—Les droits douaniers perçus par le port de Toronto cette année s'élevaient à \$6,007,645, contre \$5,310,785 en 1901. Soit une augmentation de \$696,860.

—Le moulin de la Nova Scotia Pulp Co. à Halifax, a été incendié mardi dernier. Les pertes sont évaluées à \$40,000, alors qu'il n'y avait que \$9,750, d'assurances.

—L'état de la santé du Roi allant toujours en s'améliorant, les médecins de Sa Majesté n'ont pas cru devoir continuer la publication de leurs bulletins journaliers.

—La banque de Leipzig, (Allemagne) qui a fait faillite il y a un an, est aujourd'hui en état de distribuer 14,500,000 marks (\$ 3,625,000) à ses créanciers. Si la Banque du Peuple et la Banque Ville-Marie en avaient fait autant !

—On assure que les récoltes du Nord-Ouest seront magnifiques cette année. Le blé surtout, qui n'a nullement souffert de la gelée.

—On dit, dans les cercles qui se prétendent bien informés, que le C. P. R. doit acheter le chemin de fer de Monfort afin de faciliter le transport du bois.

—L'honorable A. G. Blair fait actuellement son inspection annuelle de l'Intercolonial. Il est maintenant à Halifax.

—Le sénateur Bailly, du Texas, et son collègue Beveridge, d'Indiana, se sont livrés à un pugilat extraparlémentaire à Washington. Cet incident brutal est la suite de paroles amères échangées entre les deux honorables au cours de la dernière session.

—L'Album Universelle de cette semaine offre sur sa première page, un fort beau portrait de M. Ludger Lucier, le doyen des maires de la province de Québec. Voilà trente-trois ans qu'il est maire de la paroisse Ste. Brigid, Co. Bonaventure.

VARIETES.

LA OUATE ET LES CHENILLES.

M. le commandant Mahan, du corps du génie des Etats-Unis d'Amérique, veut bien nous communiquer un moyen simple de mettre les arbres à l'abri des ravages des chenilles. Le procédé est celui que l'on emploie généralement aux Etats-Unis avec succès pour empêcher les insectes de nuire aux arbres, et en particulier aux marronniers. Peut-être le procédé pourrait-il être appliqué, avec le même succès, aux insectes qui ravagent

nos arbres. En principe, on a cherché à barrer la route aux chenilles, de façon à les empêcher de parvenir aux branches et aux feuilles. Halte-là.

Et, pour empêcher l'invasion, on entoure tout bonnement le tronc des arbres d'une ceinture de ouate à une hauteur d'environ six pieds du sol. Cette ceinture a une largeur de douze à quinze pouces et une épaisseur de 1 pouce à 1 pouce et demi. Les chenilles ne peuvent franchir l'obstacle.

—J'ai vu souvent, nous écrit M. Mahan, surtout dans la matinée, des centaines de chenilles arrêtées sous la ceinture de ouate. J'en ai vu souvent qui arrivaient jusqu'à la ceinture protectrice, mais je n'en ai pas remarqué qui l'aient dépassée. L'arbre est ainsi protégé et rien de si facile, d'ailleurs, que de faire tomber les insectes avec une brosse et de les détruire ensuite. Chaque arbre, naturellement, doit porter sa ceinture.

J'espère que la méthode que M. le commandant Mahan a l'obligeance de nous faire connaître sera efficace et je serais très heureux si elle pouvait vraiment sauver nos arbres forestiers et fruitiers des ravages désastreux des chenilles de toute nature qui pullulent, surtout depuis que l'on fait si imprudemment la guerre aux petits oiseaux.

LA REINE VICTORIA ET SES ENFANTS.

L'éducation de ses enfants préoccupait beaucoup Victoria. Pendant toute leur première enfance elle ne leur voulut pas d'autre institutrice qu'elle-même, et insista pour faire leur éducation religieuse. C'était, d'ailleurs, le seul moyen d'éviter à la cour des querelles de sectes.

Quand il fallut choisir des précepteurs et des gouvernantes, ce fut un gros souci. Le précepteur du prince de Galles, M. Birch, eut heureusement le don de se faire à la fois aimer et respecter par toute la famille royale.

La princesse royale était admirablement douée.

Tout en elle annonçait une admirable intelligence et un caractère des mieux trempés. Ses défauts d'enfant étaient, comme ses qualités, très apparents. Elle fut souvent punie pour son orgueil. D'après un écrivain américain, —qui dit tenir l'anecdote de la source la plus autorisée, mais de qui nous ne nous portons point garant,—la plus sévère leçon qu'elle ait reçue lui vint de la reine. A treize ans, voyageant un jour en voiture avec sa mère, elle était déjà plus sensible qu'il ne convenait aux respectueuses attentions des jeunes officiers de l'escorte, et s'amusait à faire flotter son mouchoir, tenu d'une main négligente à la portière. La reine suivait d'un œil discret ce manège d'enfant. Tout à coup, le mouchoir tombe, emporté par un coup de vent qui, sans doute, n'était pas le seul coupable. Deux ou trois jeunes héros mettaient déjà pied à terre pour le

ramasser. Mais la reine fait arrêter la voiture.

—Vous ramasserez vous-même votre mouchoir, ma fille, dit-elle.

Et, d'un geste, elle arrêta les officiers. La jeune princesse dut, après quelques secondes de résistance, descendre dans la boue, non sans un peu de rouge au front, et, devant toute l'escorte, elle retourna jusqu'au point où était tombé le mouchoir, qu'elle rapporta.

Le prince de Galles était plus turbulent, mais plus souple. Il contait avec une extraordinaire vivacité. La princesse Alice était toute grâce et toute bonté. Lady Paget raconte, dans le "XIXth Century" de février 1902, que le futur duc d'Edimbourg, alors âgé de cinq ou six ans, s'étant aperçu qu'un fonctionnaire de la cour portait de faux mollets, s'amusait à planter, dans le gras de ses jambes, des épingles munies de drapeaux. Le petit prince Léopold eut la passion des cheveux et choisissait le plus jolies dames de la cour pour leur proposer, avec un air câlin, de les aider à se peigner. Les anniversaires des enfants étaient toujours marqués par quelque solennité. Point de soirée de Noël qui ne leur fût consacrée. Le sapin classique s'allumait pour eux chargé de simples présents. Elevés d'une façon très stricte, ils y prenaient autant de plaisir que les enfants de la plus pauvre famille de Londres.

C'est à ces devoirs, c'est à ces pures jouissances de famille que la reine donnait toutes les heures dérochées aux obligations de son état. Le métier de reine, en effet, quand on l'exerce comme faisait Victoria, devient le plus assujettissant des métiers.

ABEL CHEVALLEY.

FAITS DIVERS

—Les chemins de fer en exploitation dans tous les pays du monde, qui n'atteignaient que 5,881 milles en 1840, se sont élevés à 454,326 milles en 1870 et à 592,926 milles à la fin de 1900. L'augmentation a donc été de 149,205 milles pendant la période trentenaire de 1840-1870, et de 437,940 milles pendant les trente dernières années du siècle.

—A Tours (France), trois mille personnes environ ont assisté à minuit, au parc de la ville, à l'exécution du plus grand des éléphants savants du cirque Barnum. La bête était subitement devenue folle, elle avait brisé ses chaînes et essayait de tuer son gardien tandis que le cirque au complet se rendait à la gare du chemin de fer. On dut l'exécuter sur le moment même. Deux cents hommes étaient attelés à la corde qui devait étrangler l'éléphant.

—A l'issue du consistoire tenu à Rome il y a trois semaines, le pape a prononcé une brillante allocution. Après avoir remercié Dieu d'avoir préservé sa vie, le pontife a exprimé sa reconnaissance pour les péle-

rinages à Rome et a déploré les actes des ennemis de la foi catholique, qui cherchent à détruire le christianisme à Rome en propageant l'hérésie, le protestantisme et la pornographie, et par les écrits, les discours et les représentations théâtrales.

—Un employé de la Banque de France qui était chargé de la garde des valeurs déposées en nantissement, a soustrait un certain nombre de ces dernières et, par l'entremise d'un ami, emprunta de l'argent sur ces mêmes valeurs à la banque elle-même. La somme ainsi escroquée à la banque s'élève à \$90,000.

—Nous ne sommes pas seuls à souffrir du mauvais temps.

Une lettre de France nous apprend que le vent, la pluie, le froid et la grêle ont faits de grands ravages dans les récoltes au nord et à l'ouest de la France. Quelques-uns des plus beaux vignobles de Champagne sont détruits. Dans quelques localités ces vignes précieuses ont été déracinées et entraînées le long des collines. Les pertes subies en Champagne sont évaluées à 3 millions de dollars.

—Le gagnant de la course du Grand Prix de Paris, d'une valeur de \$40,000, est une pouliche alezane, appartenant à M. de Saint-Alary. Le cheval anglais s'est laissé battre honteusement.

M. de Lanessan, ex-ministre de la marine en France, avait acheté des plans d'un nouveau bateau sous-marin, dû au génie de M. Baron. M. Pelletan, le ministre actuel, n'a rien changé à l'opération, sinon qu'il a donné ordre de construire vingt bateaux de ce modèle.

—Le service est fait, en Chine, par des facteurs qui parcourent de longues distances. On exige de ces fonctionnaires qu'ils soient bons coureurs et courageux. Bons coureurs, cela s'explique aisément, mais pourquoi courageux ?

C'est que le Chinois est peureux, qu'il a une folle terreur des revenants, et que si dans les ténèbres il croyait voir une apparition, il jetterait aussitôt son sac de missives et se sauverait au plus vite devant le fantôme imaginaire. De plus, il peut être appelé à défendre sa vie et ses dépêches. Pour s'assurer qu'il est en mesure de se défendre contre toute agression, voici à quelle épreuve on soumet les facteurs chinois. On enferme le postulant dans une chambre au plafond de laquelle pendent des sacs de sable au bout de longues cordes ; il doit se placer au milieu de ces sacs et les mettre successivement en branle par de forts coups de poing, mais se garder en même temps d'être touché par eux, soit par devant, soit par derrière ; chaque sac représente un ennemi. Si notre homme est cogné une seule fois par l'un d'eux, il est déclaré impropre au service.

Il s'ensuit que les facteurs chinois doivent être d'une assez jolie force sur la boxe.

LA PAIX

Sera envoyée gratuitement, à titre de spécimen, jusqu'au No. 3, portant la date du 5 juillet.

A partir de cette date, nous considérons comme abonnés les personnes qui ne nous auront pas donné un avis contraire.

ETAT-CIVIL.

PAROISSE DE LAC MEGANTIC.
 NAISSANCES. — Le 2 juillet, l'épouse de Michel Bolduc, du village d'Agnès, une fille.
 DÉCÈS. — Alfred Lamontagne, 8 ans fils de Narcisse Lamontagne, de Ditchfield.
 — Florine Legendre 3 ans, fille de Philippe Legendre, de Lac Mégantic.

PERDU.—Une montre de dame, en or, avec une petite chaîne dite châtelaïne, se plaçant à la ceinture. Ce bijou a été perdu jeudi soir vers 8.30 heures entre le pont d'Agnès et la traverse du chemin de fer, sur l'Avenue des Erables. Le rapporter au bureau du journal, contre une récompense honnête. 1-3

A. BECIGNEUL, L. L. L.
 AVOCAT
 Etude : RUE DES ERABLES
 En face de la Banque
 LAC MEGANTIC

J. A. GAUDET, L. L. L.
 AVOCAT
 Commissaire per delimus potestatem
 Commissaire de la Cour Supérieure
 LAC MEGANTIC, Avenue des Erables

MAISON DE CONFIANCE

JOS DION
 Ferblantier Plombier
 Pose les fournaises, évier, baigns, etc., se charge de tous les travaux qui concernent son état, à des prix qui défient toute concurrence.
 Marchand de fer, de pompes, de tuyaux de fer et de grès, de chaux, de ciment, de briques, etc.

Entreprises de Pompes Funèbres
 Toujours en magasin des cercueils de toute grandeur.

ECURIE DE LOUAGE de premier ordre.
 Avenue des Erables, Lac Mégantic.

LOUIS BÉCIGNEUL
 Importateur et marchand de
 VINS et LIQUEURS.
 GROS ET DÉTAIL.

Embouteilleur des célèbres BIERES et PORTER de la
 SILVER SPRING BREWERY CO.
 LIQUEURS DOUCES, EAUX MINÉRALES et gazeuses de J. H. BRYANT de Sherbrooke, Que.
 CIGARES domestiques et importés.

UNION HOUSE
 LAKE MEGANTIC, Qué.

GEO. H. COUNTER
 PROPRIETOR.

Finest in the Eastern Townships.
 Good and Large Sample Rooms. Open night and day.
 Choice Liquors and Cigars.
 Private Rooms in the annex for tourists and private families furnished in the Best and Latest Style. Electric Light
 Electric Bells & Telephone Connection
 "CUISINE UNEXCELLED"
 All Baggage transferred free of charge.

conversations d'une année et des souvenirs à perte de vue.

Jamais Mme. Machu ne se séparait plus d'un domestique témoin de ces mirobolantes aventures ; ils étaient liés désormais par la mémoire et le besoin de s'épancher encore...

Les Dubois devenaient légendaires et Marie historique

Enfin, elle sonna, l'heure fatale du départ.

Le train périodique et régulier émergea du tunnel, vint se ranger au quai, ouvrant ses flancs aux voyageurs.

Antony entra le premier, d'une allure conquérante, dans un compartiment vide ; il tendit la main à Marie qui l'y suivit ; puis sauta Florimond qui portait le petit sac ; Rigobert grimpa, Saturnin monta, Théodore se hissa, et la portière battit violemment, isolant les personnages.

L'éternel coup de sifflet déchira l'air ; le convoi s'ébranla, doucement d'abord ; puis, rapide, il fila...

Sur le quai, Mme. Machu, les yeux mouillés, les doigts écartant la jupe, multipliait les révérences ; Joseph, troublé dans son scepticisme, agitait mélancoliquement sa serviette au-dessus de sa tête, comme un dernier adieu...

Et la gare retomba dans sa quiétude et sa monotonie.

Le train roula.

D'abord un silence de gène pesa sur l'assistance en voyage.
 Encore une fois, comme à chaque situation nouvelle, ces gens se retrouvaient étrangers, et cherchaient des paroles banales quelconques (car, d'esprit, il n'était plus question), mais qui rompaient au moins l'embarras des tête-à-tête sans cause, improvisés.

Marie, dans un coin, en avant, paraissait dormir ; troublée au fond du cœur, se demandant pourquoi tous ces hommes l'avaient suivie ; ennuyée de leur présence à ses côtés, devant elle.

Ils l'enveloppaient.

Puis, elle réfléchit que tous, comme elle, se rendaient à Marseille ; donc, leur conduite était naturelle ; et sa malheureuse dépêche, en arrêtant les Cinq, avait seule causé le mal, si le mal existait.

Penchés à la portière, ils admiraient les beautés du paysage, signalaient les villes aperçues, les châteaux dominants.

Ils discutèrent agriculture, fortification, architecture, citèrent Vauban, Le Nôtre, Sansovino et Palladino ; puis, le cours des rivières calmes les ramenant à des idées moins hautes et plus rêveuses, ils vantèrent les douceurs de la pêche à la ligne ; les futaies et des vol de corbeaux lourds sur les champs moissonnés firent naître les histoires de chasse, — et, dès lors, on ne tarit plus.

Chacun la sienne, — comme les chansons du dessert dans les noces de banlieue ; le dernier qui parlait tenait à surpasser les autres, prodiguant les mensonges dans des amoncellements de couleur, — et le conteur louchait du côté de Marie, heureux s'il la voyait s'intéresser.

Le baron de Crac eût été satisfait.

Mais, comme on le pense bien, dans ces aventures violentes, c'était Antony qui toujours imposait le mot définitif. Il aurait fait ceci, cela... — Pour appuyer son dire, il avançait des poings énormes sous le nez des interlocuteurs qui ne songeaient plus à le contredire... ou bien, il haussait dédaigneusement les

épaules, renflant le dos, écartant les jambes, et sifflait une fanfare de sa composition.

Pourtant il n'avait jamais chassé.

Chasser quoi ?... Chasser ?... il n'y avait plus d'aurochs, de mammoths, de léviathans, de mastodontes, — eh bien, alors, est-ce que cela en valait la peine ? Frutt ! !

Son insolence exaspérait la galerie... mais qu'y faire ?

On n'était guère plus cousin dans le wagon en route.

Rigobert surtout enrageait.

Saturnin s'installa, et dans l'intérêt de sa cervelle pesante, douloureuse encore, résolut de dormir, et y réussit. Théodore l'imita.

Florimond tira ses tablettes, invoqua la Muse en contemplant Marie, et s'absorba dans le rêve compositif.

Quand Rigobert et Antony, à propos de tout, à propos de rien — l'un avec l'accident elle-même, l'autre avec un bredouillagement apoplectique — eurent épuisé leurs sarcasmes, tout le monde se tut ; les uns sommoillaient ; les autres, pris d'un vertige très doux, suivaient, dans l'encadrement des fenêtres, le défilé successif des paysages renouvelés ; et les arbres semblaient courir, saluant de la tête, aux deux flancs du convoi impassible, peinant vers le but désigné.

Marie songeait à Didier.

Où était-il ?

Que faisait-il ?

Le reverrait-elle jamais ?

Et sa pensée marchait vite que le train, à toute vapeur, emportant dans son élan mécanique tant d'intérêts, tant de passions, de sentiments divers.

Vers cinq heures, les voyageurs se ré-

veillèrent peu à peu de leur sommeil ou de leur torpeur ; quelques bâillements furent étouffés ; on s'étirait les bras, les jambes, discrètement, puis les paniers de provisions furent entamés.

— Donne-moi de ce que tu as, je te donnerai de ce que j'ai, — devint la phrase naturelle à toutes les bouches, et la bonne harmonie régna de nouveau, grâce au partage impartial des vivres.

Le cœur et l'estomac sont des voisins très proches.

De par son champagne, Antony se trouvait sympathique, et lui-même fit des avances émuës à Rigobert, à cause de la galantise.

Saturnin offrit le dessert.

Tous se montraient enchantés, car, malgré sa tristesse, Marie accepta sa pari du festin impromptu avec l'appétit révolté de la vingtième année, qui réclame et parle haut, en dépit des circonstances.

La fringale est contagieuse, communicative ; ce fut un abatage énorme de nourritures baroques ; et rien ne lie des convives d'occasion comme ces repas où les fourchettes sont remplacées par les doigts, où chacun tette à même au goulot des bouteilles, dans un joyeux mépris des usages et des bienfaits de la civilisation.

Alors, pressée de questions, Marie raconta sa vie toute simple.

Elle dit sa histoire simple, ses jeunes amours, ses espérances, puis l'écroulement subit de ses projets et de ses rêves, sous le poids de l'égoïsme humain, par un coup de vent de fortune ironique. Chaque fois qu'elle prononçait le nom de Didier, c'était avec extase, avec tout son cœur.

Et les Cinq, en faisant la grimace,

commencèrent à douter qu'ils supplantaient jamais ce fiancé tant chéri.

Mais aucun n'en laissa rien paraître, réservant l'avenir, avec hypocrisie.

Tous, au contraire, parlant à la fois et très haut, chateaufortement, mittaient à son service leur personne, leur temps, leur bourse, jurant à qui mieux mieux de le lui repêcher, son Didier !

Et Marie consentit à reprendre courage.

De la sorte s'écoulèrent les huit heures de route, entre Mourluc et Bouffigny, cinquante minutes d'arrêt pour le dîner.

Or, aucun Dubois, ni la jeune fille, ne pouvait avoir faim, après les distractions masticatoires du voyage.

Ils entrèrent cependant au buffet pour prendre du café, et parce que la destinée tragique le voulait ainsi.

A une table voisine de la leur, s'empressait monstrueusement un homme roux, poilu, très grand, d'aspect désagréable et brutal.

Lui aussi était descendu à Bouffigny, du convoi en destination de Marseille ; depuis quelques minutes, tout en bâfrant, en engloutissant des morceaux énormes de viande rouge, il fixait obstinément des regards insolents sur Marie ; la pauvre fille, obsédée, rougissait et tournait la tête, sans oser se plaindre ; à qui, d'abord ?

Le premier, Florimond, toujours nerveux, s'aperçut de ce manège et à voix basse, communiqua ses impressions à ses quatre pseudo-cousins.

Aussitôt qu'il eut compris, Antony fit volte face, toisa l'étranger, en claquant, des mâchoires, comme un gorille qui rencontre un ours.

(A suivre)